

Annonces légales et judiciaires

AGRIAL

Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire
A capital variable 4 rue des Roquemonts 14050 CAEN Cedex
RCS CAEN 428 611 719 Agrément n° 10571

Convocation aux Assemblées de Sections de Mars 2023 et aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 26 Mai 2023

Les Associés Coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Sections afin d'élire des délégués qui auront à délibérer en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire sur les ordres du jour ci-dessous :

Assemblées de section :

- Bilan 2022 et perspectives 2023 des activités agricoles et agroalimentaires d'Agrial
- Actualités de votre région
- Présentation des comptes sociaux de la Coopérative et comptes consolidés 2022 du Groupe Agrial
- Proposition de retours aux adhérents au titre de l'année 2022 : intérêts aux parts, ristournes...
- Renouvellement et désignation des élus de votre comité de section
- Élection des délégués aux Assemblées générales Ordinaire et Extraordinaire d'Agrial

Assemblée Générale Ordinaire :

- Examen et approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Approbation des conventions visées aux articles L 529-1 (alinéa 2) du Code Rural et de la Pêche Maritime et L225-38 à L225-43 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : dotation des réserves obligatoires
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : versement d'un intérêt aux parts sociales
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : distribution de ristournes groupe
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : distribution de ristournes branche
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : provision pour ristournes éventuelles
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : affectation du solde
- Constatation de la variation du capital social
- Situation des mandats des administrateurs
- Ratification des cooptations des administrateurs
- Ratification des indemnités versées aux administrateurs au titre de l'exercice 2022 et approbation de l'enveloppe pour l'exercice 2023
- Approbation du budget de formation des administrateurs
- Ratification des mesures prises en faveur des associés coopérateurs
- Examen et approbation des décisions prises par les Organisations de Producteurs
- Ratification des évolutions apportées aux Règlements Intérieurs spécifiques des Organisations de Producteurs « Porcs », « Bovins », « Lait de vache », « Lait biologique de vache », « Pommes » et Organisation Métier « Lait de chèvre »
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Approbation du traité de fusion entre NATURA'PRO COOPERATIVE et AGRIAL
- Augmentation de capital en rémunération de la fusion absorption de NATURA'PRO COOPERATIVE dans AGRIAL
- Affectation du solde de l'actif net apporté par la société coopérative agricole NATURA'PRO COOPERATIVE
- Approbation du traité de fusion entre NATURA'PRO SEMENCES et AGRIAL
- Augmentation de capital en rémunération de la fusion absorption de NATURA'PRO SEMENCES dans AGRIAL
- Affectation du solde de l'actif net apporté par la société coopérative agricole NATURA'PRO SEMENCES
- Extension de la circonscription territoriale et modification corrélative de l'article 2 des statuts
- Modification d'une section territoriale
- Désignation d'un nouveau membre du Conseil d'Administration
- Pouvoirs dans le cadre des opérations de fusions de NATURA'PRO COOPERATIVE et NATURA'PRO SEMENCES dans AGRIAL
- Modification statutaire conformément à l'arrêté du 20 février 2020
- Modification du Règlement Intérieur Général
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Ces Assemblées de section seront suivies des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le **Vendredi 26 mai 2023 à 10 heures** sur l'ordre du jour indiqué ci-dessus, Amphithéâtre Azur - Crédit Agricole Normandie - 15 Esplanade Brillaud de Laujardière - 14000 CAEN.

Vous avez faculté, à partir du quatorzième jour précédant la date de votre Assemblée de section, de prendre connaissance de l'ensemble des documents prévus à l'article 39-1 des Statuts de la Coopérative (incluant les comptes annuels, rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire, projets de résolutions, traités de fusions, projet des statuts, projet de règlement intérieur général etc.)

Les documents susvisés seront disponibles en consultation depuis votre ordinateur/tablette/smartphone, ou au siège de votre section ou de la Coopérative, sur un site dédié dont les modalités de connexion ont été communiquées par convocation individuelle.

CALENDRIER DES ASSEMBLEES DE SECTION 2023

Section	Date	Heure début	Lieu
Sud Loire Océan	14/03/2023	10h	Salle du Mitan - Route de Chantonay - 85480 BOURNEZEAU
Touraine Poitou S1 Touraine	15/03/2023	10h	Espace des Faluns - 1 Mail de la Mairie - 37240 MANTHELAN
Touraine Poitou S2 Poitou et Berry			
Atlantique S1 Loire Atlantique	15/03/2023	10h	Salle Equinoxe - 35, rue Saint-Michel - 44260 SAVENAY
Mayenne Anjou S1 Est	15/03/2023	19h15	Hippodrome de Bellevue-la-Forêt Route de Saint-Nazaire - RD 771 53000 LAVAL
Mayenne Anjou S2 Ouest			
Mayenne Anjou S3 Sud			
Ille-et-Vilaine Sud	16/03/2023	10h	Salle Polyvalente de Cempel - Bourg de Cempel - 35330 VAL D'ANAST
Atlantique S2 Morbihan	16/03/2023	10h	Salle le Palis bleu - rue du Stade - 56220 MALANSAC
Sarthe Sud	16/03/2023	19h15	Centre Socio Culturel François Rabelais - 72560 CHANGE
Ille-et-Vilaine Nord	21/03/2023	10h	Salle de Loisirs - 9 rue de la Madeleine - 35490 SENS DE BRETAGNE
Cotentin	21/03/2023	10h	Salle des fêtes - 6 rue d'Isigny - 50500 SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
Mont Saint Michel	21/03/2023	19h15	Salle polyvalente - 32 Bis rue du Midi - 50220 Ducey
Sarthe Nord	22/03/2023	10h	Salle René Champeux - 2 rue des ponts - 72380 SOUILLE
Calvados Ouest	22/03/2023	10h30	Salle Richard Lenoir - rue Richard Lenoir - 14310 VILLERS-BOCAGE
Plaine et Auge.14	27/03/2023	10h30	Salle des fêtes - Route de la Dives, Thiéville - 14170 BRETTEVILLE-SUR-DIVES
Alpes Sud Est	28/03/2023	10h	Ecosite du Val de Drôme Le Campus - Place Michel Paulus - 26400 Eure
Les Terres de l'Orne	28/03/2023	10h15	Salle polyvalente - Le Bourg - 61200 FONTENAI-SUR-ORNE



SO.J.V.S. Société d'Avocats
Me Blandine DUMONTEY
69220 BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

GAEC DE LA JEANNETTE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Agréé le 19 avril 2005
sous le numéro 026 725
Siège Social : Les Chaberts
26420 SAINT-AGNAN-EN-VERCORS
483 220 950 RCS ROMANS

Les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 31 décembre 2022 ont décidé la transformation du GAEC en EARL, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée unipersonnelle, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « DE LA JEANNETTE »
Siège social : 105 Route des Chaberts
26420 SAINT-AGNAN-EN-VERCORS
Capital social : 70 200 euros composé d'apports en nature de biens mobiliers agricoles et de numéraire

Objet : exploitation agricole
Durée (prolongée de 69 ans) : 99 ans
Gérant : Monsieur Jean Laurent COTTIN, demeurant 4265 Route de la Vernaion 26420 SAINT-AGNAN-EN-VERCORS.
Cessions de parts soumises à agrément.
Pour avis, la gérance.

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 23 janvier 2023, il a été constitué une SARL dénommée :

STEDOM

Objet social : - L'exploitation d'une propriété aménagée en gîtes - La propriété, l'administration, l'exploitation et exceptionnellement, la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire,

Siège social : 310 A, chemin Darmignon - 26600 CHANTEMERLE-LES-BLES
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Stéphane DUMAINE demeurant 495, chemin des Perrières - 26600 CHANTEMERLE-LES-BLES
Monsieur Dominique ARLAUD demeurant 310 A, chemin Darmignon - 26600 CHANTEMERLE-LES-BLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS

En complément rectificatif de l'acte de cession de fonds de commerce intervenu le 18/01/2022 enregistré le 01/02/2022, il est précisé que le fonds de commerce vendu par Mr Dominique VICAT (RCS ROMANS 339 898 975) à la SAS BOULANGERE PETIT VILLAGE (RCS ROMANS 909 004 517) est bien situé à l'adresse : 195 rue Eloi Abert à 26600 CHANTEMERLE LES BLES. L'acte rectificatif correspondant a été enregistré au service de l'enregistrement de Valence le 10/02/2023.

CUMA LA LIMASSOL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2023, il a été constitué la société coopérative de matériel agricole à capital variable dénommée "CUMA LA LIMASSOL" dont le siège est sis 410, Route des Ratiers 26300 CHARPEY.

La société sera immatriculée au RCS ROMANS
Président : Mr Anthony CHARIGNON

SEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 Faubourg St Jacques
26000 VALENCE
799 384 979 RCS ROMANS

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SEN a décidé de transférer le siège social du 6 Faubourg St Jacques, 26000 VALENCE au 8 bis quai Dauphin 26100 Romans sur Isère à compter du 1^{er} novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

Par arrêté interministériel du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2023, soit 0,189 euro HT le caractère. Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC.

Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par retrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 23 0015 EP : superficie totale : 2 ha 87 a 72 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelle : BOURDEAUX (2 ha 87 a 72 ca) - '1535, chemin saint hilaire' - E- 706 'Magnat et mondon' - E- 445- 446- 451- 709- 710- 713. Zonage : BOURDEAUX : A - Libre

AS 26 23 0014 EP : superficie totale : 1 ha 69 a 50 ca dont 7 a 60 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelle : CONDORCET (1 ha 69 a 50 ca) - 'Le Cros' - E- 142- 143(J)- 143(K)- 144- 145. Zonage : CONDORCET : SD - Libre

AS 26 23 0003-JMC : superficie totale : 6 ha 70 a 52 ca dont 90 a 80 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelle : VASSIEUX-EN-VERCORS (6 ha 70 a 52 ca) - 'Des granges' : ZO- 237(A)- 237(J)(Z) - 'Pot grailon' : ZO- 9- 16- 2013(A)- 2013(B)- 2113(A)- 2113(B)- 2113(C)- 2213(A)- 2213(B). Zonage : VASSIEUX-EN-VERCORS : A - Libre

XA 26 22 0193 VR : superficie totale : 14 ha 48 a 05 ca dont 1 ha 26 a 01 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : LE GRAND-SERRE (14 ha 48 a 05 ca) - 'De francconnas' : C- 73 - 'Les antes' : C- 70- 71- 72- 74- 78- 79- 81- 82- 100- 330[77]- 421[327]- 423[325](A)- 423[325](B) - 'Pre bossu' : C- 312[101]- 419[319]. Zonage : LE GRAND-SERRE : A-N - Libre

AS 26 23 0017-FB : superficie totale : 1 ha 81 a 27 ca dont 37 a 60 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : CHARPEY (1 ha 81 a 27 ca) - 'Bricard' : ZK- 47 - 'Rosette' : ZK- 31(A)- 31(B)- 31(C)- 40. Zonage : CHARPEY : A - N-Libre

XA 26 23 0029 PV : superficie totale : 1 ha 62 a 98 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : SAINT-AURICE-SUR-EYGUES (1 ha 62 a 98 ca) - 'Combe brivet' : AD- 138- 139 - 'Le ramierres' : AL- 83- 84- 85. Zonage : SAINT-AURICE-SUR-EYGUES : SD - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 09/03/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr



APPEL À CANDIDATURE POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE

Article L 142-6 du Code rural et de la pêche maritime
(Location dans le cadre de convention de mise à disposition)

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

CM 26 23 0001 PV

Commune de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX : Surface : 8 ha 75 a 68 ca dont 33 a 49 ca cadastrés en bois - La roubine : CC-61[394] CD-18[540](A)-18[540](C)-18[540](D)-18[540](E)-18[540](F)-1 - La urne : Y-295[16](*) - Le chamille : Y-291[11](*)

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 09/03/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr

COMPASS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIEULEFIT du 1/2/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : COMPASS.
Siège social : 514 chemin de Merlet, 26220 DIEULEFIT.

Objet social : maîtrise d'œuvre pour la réalisation de bâtiment, études thermiques, formation, accompagnement individuel et collectif, analyse de la pratique et supervision d'équipe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Monsieur Frédéric EVIN, demeurant 514 chemin de Merlet 26220 DIEULEFIT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Romans.
Pour avis, La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LE BRIN D'ACIER.

Forme : SASU société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 340 Chemin DES FRUITIERS, 26270 SAULCE-SUR-RHONE.
893 549 790 RCS de Romans.

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Véronique LEYDIER demeurant 340 Chemin des fruitiers, 26270 Saulce-sur-Rhone et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS de Romans.
Le liquidateur

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **LE BRIN D'ACIER.**
Forme : SASU société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 340 Chemin DES FRUITIERS, 26270 SAULCE-SUR-RHONE.
893 549 790 RCS de Romans.

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société. Madame Véronique LEYDIER, demeurant 340 Chemin des Fruitiers 26270 Saulce-sur-Rhone a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **YOUR PROGRESS.**
Forme : SAS.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 27 Lotissement LES HAUTS DE PROVENCE, 84500 BOLLENE.
884 193 988 RCS d'Avignon.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 janvier 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 janvier 2023, de transférer le siège social à 320 Chemin de L'Estagnier, 26790 Suze-la-Rousse.

Président : Monsieur Jean-Luc PIERRE, demeurant 7 rue des Mérisiers, 21130 Auxonne.

Radiation du RCS d'Avignon et immatriculation au RCS de Romans.

Envoyez vos demandes de parution


legales@agriculture-dromoise.fr

**Bouclage mardi 17 h
Parution le jeudi**